

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 90 (1992)

Heft: 2

Vereinsnachrichten: VSVT : Verband Schweizerischer Vermessungstechniker = ASTG : Association suisse des techniciens-géomètres = ASTC : Associazione svizzera dei tecnici-catastali

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rubriques



Assemblée générale 1991 le 4 octobre 1991 à 17 h 30 à l'École Polytechnique Fédérale à Lausanne

Présents:
J.-L. Sautier, Président, O. Hiestand, Vice-Président, P. Manz, P. Dürst, A. Lüscher, M. Forrer, R. Landolt, R. Arioli, P. Simonin, comité

Autres membres: 29

Excusés:

Prof. B. Vittoz, Président EPFL, U. Flury, ETHZ, F. Hebling, Chef SFAF, J.-J. Bourgeois, A. Bruni, W. Flury, A. Gross, G. Hefemehl, B. Kauter, V. Minoli, A. Mosini, J.-P. Viani, H. Zaugg, P. Brahier, R. Kägi, M. Ansermet

Ordre du jour:

1. Salutations et désignation des scrutateurs
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 1990 à Flims (MPG 12/90)
3. Rapport annuel du président
4. Comptes 1990 – rapport des vérificateurs
5. Budget 1992 et cotisations annuelles
7. Programme 1992 (journée et voyage d'étude)
8. Assemblée générale 1992
9. Divers et discussions

1. Salutations et désignation des scrutateurs

A 17 h 30, le Président, Jean-Luc Sautier, ouvre la séance en saluant les participants et particulièrement M. le Prof. J.-Claude Baudoux, ancien Président de la SIA, M. le Prof. A. Miserez, Chef du Département de génie rural à l'EPFL, M. le Prof. W. Schmid, Président de la Commission «KOZU» à l'EPFZ, M. J. Frund, Président de la SSMAF, M. J.-L. Horisberg, Président du GP-SSMAF, M. N. Kosztics, Délégué du comité central pour le

VSVT-Zentralsekretariat:
ASTG secrétariat central:
ASTC segretariato centrale:
Theo Deflorin
Montalinstr. 12, 7012 Felsberg
Tel. 081 / 21 24 71 Geschäft
Tel. 081 / 22 04 63 Ø Privat

Stellenvermittlung
Auskunft und Anmeldung:
Service de placement
pour tous renseignements:
Servizio di collocamento
per informazioni e annunci:
Alex Meyer
Sunnebüelstrasse 19, 8604 Volketswil
Tel. 01 / 820 00 11 G
Tel. 01 / 945 00 57 P

GRG, M. le Prof. A. Musy et M. le Prof. P. Regamey.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 1991 à Flims (MPG 12/90)

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 1991 à Flims (MPG 12/90) est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Rapport annuel du président

Le rapport annuel du président a été remis à tous les membres avant l'assemblée. Il ne soulève pas de remarque particulière et est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes 1990 – Rapport des vérificateurs

Les comptes sont présentés par M. R. Landolt. Après lecture du rapport de vérification, ils sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 1992 et cotisations annuelles

M. R. Landolt décrit succinctement le budget 1992. M. J.-L. Sautier donne quelques précisions sur le poste 4831 qui a été revu à la hausse puisqu'il est proposé que les frais d'assemblée générale soient, pour les membres du comité, pris en charge par le groupe comme dédommagement pour les services rendus. Il est rappelé que les membres du comité ne perçoivent aucune rétribution.

M. R. Weidmann demande la signification du poste 4995 de Fr. 5000.— vu le compte de bilan 2121 de Fr. 23 000.—. M. J. Frund intervient pour que ce poste 4995 soit conservé étant donné qu'il définit une ligne politique indispensable pour l'avenir de notre groupe.

Le budget 1992 et la cotisation annuelle de Fr. 30.— sont approuvés à l'unanimité. Une adaptation de la cotisation annuelle est prévue probablement pour l'assemblée générale de 1992.

6. Elections (comité, président et un vérificateur)

Le Président fait les propositions suivantes:

- réélire le comité actuel pour deux ans, sauf M. P. Dürst, démissionnaire;
- nommer un successeur à M. P. Dürst;
- nommer un président pour trois ans;
- nommer un nouveau vérificateur à la place de M. J.-P. Viani qui arrive en fin de mandat.

M. P. Dürst présente M. W. Stockmann (Bureau A. Bruni, Coire) que le comité propose pour occuper la place vacante au comité. Il est élu par acclamation.

M. O. Hiestand propose M. J.-L. Sautier à la présidence pour un nouveau mandat de trois ans. Cette proposition est acceptée avec applaudissements.

M. R. Arioli présente M. Kosztics (Bureau d'ingénieur génie civil à Neuchâtel) qui lui succédera en qualité de représentant du comité central.

M. R. Jaquier est ensuite élu avec applaudissements en tant que vérificateur des comptes.

7. Programme 1992 (journée et voyage d'étude)

Monsieur le Président relève cinq points fixes importants dans l'année à venir:

- 1) Deux journées à Einsiedeln sur l'entretien des chemins ruraux et forestiers.
- 2) Sortie du rapport «Leitbild» par le groupe de travail ad hoc.
- 3) Parution du 7ème Rapport du Conseil fédéral sur l'agriculture.
- 4) Sortie d'une étude de l'EPFL sur les drainages agricoles.
- 5) Sortie d'une étude de l'EPFL sur l'influence des travaux d'améliorations foncières sur les cours d'eau.

M. P. Manz donne des informations sur l'organisation générale des deux journées à Einsiedeln les 25 et 26 juin 1992.

M. O. Hiestand fait le point de la situation en qualité de président du groupe «Leitbild». Le chapitre le plus important est celui des mesures qui reste à entreprendre. L'idée d'un séminaire en 1992 avant la mise au net du rapport est en gestation. M. R. Arioli tient à relever l'importance considérable du dossier «Leitbild» pour notre profession dans le contexte tourmenté de la politique agricole fédérale.

8. Assemblée générale 1992

M. J.-L. Sautier indique que la date de l'assemblée générale 1992 n'est pas encore définitivement fixée, puisque la date initialement retenue coïncide avec la Conférence annuelle des services cantonaux de cadastre.

9. Divers et discussions

M. Kosztics transmet les salutations du comité central de la SIA et de son nouveau Président M. H. Gasser. Il relève que la SIA parle aussi d'un «Leitbild» pour son avenir et rappelle la journée de réflexion à Lucerne. A cette occasion, quatre grands axes ont été dégagés soit les règlements de déontologie de l'ingénieur et d'honoraires, les normes, la formation continue et une «platte-forme» dans le but de placer le débat public sur les problèmes qui nous préoccupent à un haut niveau. Il appartient maintenant aux groupes spécialisés de prendre le relais pour la mise en application.

M. J. Frund apporte les salutations du comité central de la SSMAF et informe les participants de ce qui suit:

- a) Le message du Conseil fédéral sur l'encouragement de la recherche scientifique pour les années 92–95, du 9.1.91, et plus particulièrement les appréciations relatives au génie hydraulique, au génie rural, à la géodésie et à la photogrammétrie ont suscité bien des réactions de nos milieux et plusieurs de nos associations ont écrit à Monsieur le Conseiller fédéral Cotti. La formulation de la réponse est à peu près toujours la même et peut donner lieu à toutes sortes d'interprétations (voir MPG 8/91, p. 459). Le but de ces interventions n'est bien sûr pas le rejet du message, mais de semer le doute sur des affirmations fort discutables relatives à notre profession.